L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 31 AOUT 1893.

Deux poids et deux mesures.

Nous lisions dans les dépêches d'il y a deux jours, en date de Berlin, le paragraphe suivant, assez significatif :

" Le refus de la France de se faire représenter aux grandes manœuvres allemandes par un attaché militaire, a été l'objet de nombreux et vifs commentaires."

On s'en serait presque fâché. Pourquoi ? nous ne le concevons pas bien. Ce serait le contraire qui nous eût étonnés. La place de la France n'était pas à ces manœuvres ; elle eut manqué de dignité en y assistant ; elles vont se faire, en effet, dans les provinces annexées en 1871. On y reproduira même, si nous ne nous trompons, un ou deux faits d'armes de la guerre de 1870. Que ce soit le droit de l'Empereur d'Allemagne de faire parader ainsi ses troupes dans l'Alsace-Lorraine ; personne ne le conteste. Mais que l'on puisse se formaliser au delà du Rhin de ce que la France s'abstienne d'y envoyer des représentants ; c'est ce que nous ne comprenons plus. Ceux qui ont envoyé l'invitation devaient bien s'attendre à la réponse qu'ils allaient recevoir.

Il y a, il est vrai un autre fait qui est plus ou moins de nature à déplaire à un prince chatouilleux comme Guillaume II ; c'est que le jour même où il va passer sa grande revue à Haguenau, ville du Bas-Rhin, les marins français et les marins russes doivent fraterniser ensemble, à Toulon. Admettons qu'il y ait là de quoi déplaire à la Cour de Berlin. Mais que, d'un autre côté, on examine ce qui se passe dans la Méditerranée, et qu'on dise si les Allemands ne font pas cent fois pis.

Nous lisons, en effet, dans une dépêche datée de Salins d'Hyères, 14 août :

Jeudi soir, l'escadre française de la Méditerranée passait devant Bastia, faisant route au Nord. Elle se rendait au mouillage des Iles d'Hyères "Via Cap Corse". Les cuirassés étaient en ligne par peloton de trois; les croiseurs sur les flancs de l'armée à leur poste de navigation. Vers sept heures, le croiseur *Tage*, qui était à droite du *Richelieu*, vit une masse noire à gauche et devant. On crut d'abord que c'était un torpilleur de l'escadre. Après examen, cette masse était un petit navire de forme étrangère ; Cheminées très espacées, une devant, une derrière ; mâts verticaux, etc.

Le *Tage* lui donna la chasse immédiatement et l'éclaira avec trois projecteurs électriques. On vit alors que ce navire portait le nom de *Sparviero*. Le commandant italien était appuyé contre le mât de misaine et, la main devant les yeux, se protégeait du mieux qu'il pouvait contre la lumière aveuglante de nos projections.

Le *Tage* a gardé le *Sparviero*, pendant un quart d'heure, entre l'escadre et lui. Le torpilleur italien n'avait pas de fanaux et risquait de se faire couler. Il a été quitte de son imprudence par une petite correction de lumière électrique.

Jusqu'à dix heures, l'escadre a eu sur son flanc droit quatre torpilleurs italiens, ou italiens et allemands.

Les deux marines font ensemble leurs grandes manœuvres, à la madalena.

Se voyant découverts, ils ont allumé leurs feux de route."

De bonne foi, dans ces manœuvres navales, dans cette petite guerre maritime, faite de concert et à la sourdine, par deux puissances, alliées manifestement contre la France, n'y a-t-il pas une démonstration bien autre ment grave que les réjouissances d'un caractère assez inoffensif, après tout, de Toulon ? La France s'en est-elle offusquée ? Nullement. Pourquoi donc l'Allemagne montrerait-elle de la mauvaise humeur, à propos d'une manifestation qui a beaucoup moins de portée que celle qu'elle se permet elle même ? Pourquoi refuser à ceux-ci un droit que l'on accorde à ceux-là ? Pourquoi certains journaux d'Amérique ou d'ailleurs relèvent-ils, avec une pointe d'amertume, la réunion des deux flottes française et russe à Toulon, tandis qu'ils laissent passer inaperçues les manœuvres italo-allemandes de la Méditerranée ? Pourquoi, comme nous le disons au commencement de cet article, toujours deux poids et deux mesures, pour peser et telle frontière ... suivant qu'ils se passent de ce côté ... telle ou ...

WEST END.

Malgré les nuits fraiches dont nous jouissons actuellement, ou plutôt à cause de ces nuits fraiches, le West End continue à attirer la foule.

Loin de songer à fermer, l'administration vient, au contraire, de faire un nouvel engagement—celui du Prof Zella, qui vient de remporter, hier soir, un grand succès.

Très drôles, ses contorsions et ses tours d'adresse ; ils avaient attiré un nombreux public qui s'est retiré ensuite enchanté.

Un bon point à l'orchestre qui a exécuté avec beaucoup d'ensemble et d'entrain, les "Souvenirs du West End," dans lequel les deux compositeurs, Paoletti et Barra, ont réuni avec bonheur, les morceaux qui pendant la saison actuelle, se sont conquis le plus de popularité.

Ce soir, répétition du même programme avec addition de quelques morceaux nouveaux.

Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer, et vous réaliserez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 Août 1893.—Indications pour la Louisiane -Temps généralement beau.

Température du 30 août 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	78	23
Midi	90	29
3 P. M.	90	29
6 P. M.	88	28

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

H. C. Green à D. R. Fleming, un terrain borné par les rues Gravier, Gayoso, Commune et Dupré, $125.

J. V. Rohl à A. Treppagnier, un terrain borné par les rues Galvez, Laharpe, Lapeyrouse et Miro, $176.

J. P. Martinez à John H. Davis, un terrain borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquhart ; aussi, un terrain borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Villeré et Robertson ; un terrain borné par les rues Annette, St-Antoine, Villeré et Urquhart ; un terrain borné par les rues Union, Derbigny, Roman et Bagatelle ; aussi, un terrain borné par les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Bourgogne, $1,500.

Mme E. Telle à Mme A. M. Meyer, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Tremé, $5,000.

Mme C. Wattigny à Mme E. Mahon, deux terrains bornés par les rues Bienville, Rendon, Hagan et Douane, $225.

People's Homestead Association à Mme A. Castaing, deux terrains bornés par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Dorgenois et Dolhonde, $1,800.

T. Flynn à Mme M. A. Flynn, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St-James et Céleste, $800.

Le même à E. J. Flynn, une portion de terre dans le même ilet, $2,500.

Le shérif civil à Mme F. Glady, un terrain borné par les rues St-Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts, $1,625.

Le même à Edward Hanson, un terrain borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Rampart, $1,375.

Le même à John Wolf et femme, un terrain dans le même ilet, $2,000.

Le même à Mlle A. Pujol et al, un terrain borné par les rues St-Pierre, Remparts, Bourgogne et Toulouse, $3,400.

Le même à Mme C. Dastugue, un terrain dans le même ilet, $2,600.

P. J. Christian et al à Mme P. J. Christian, une portion de terre bornée par les rues Peters, St-Charles, Octavie et Jeannette, $1,800.

Mme L. Grefer à George Merrill, un terrain borné par les rues St-Thomas, Première, Sorapuru et Rousseau, $2,000.

Cour Civile de District.—S. Escoffier contre M. M. Wiltz en $600 de dommages.

J. & B Schatter contre Jos. Wagman pour $1,286.

Ladies' Pythian B. A. contre E. Dillon pour $400.

Accident.—Hier matin à 9 heures 30, John M Cohey, âgé de 26 ans, habitant coin Lafayette et Clara, a eu un pied écrasé par la chute d'un morceau de fer, tandis qu'il travaillait à la gare de l'Illinois Central.

Blessé.—Hier matin, à 8 heures et demie, Chas. Leighton, un nègre de 55 ans qui travaillait à bord du steamboat ... Wiles, au pied de la rue Bienville, ... du haut d'un baril et s'est ... à la tête.

Algiers Brewing Co.—La brasserie d'Alger va liquider. M. J. H. Oconor a été nommé liquidateur par ... King.

Rencontre au Club Olympique.

M. Bernard Klotz, Jr, blessé de deux coups de revolver M. William A. Scholl, président du Club Olympique.

Une rencontre a eu lieu hier soir à 7 heures et quart au Club Olympique, No 636 rue Royale, entre Montégut et Clouet entre M. William A. Scholl, président du club et M. Bernard Klotz, Jr. Celui-ci a blessé son antagoniste de deux coups de revolver, l'un à l'abdomen et l'autre à l'épaule.

M. Bernard Klotz Jr est le fils de M. Bernard Klotz, président de la fabrique de pâtes alimentaires de Bernard Klotz & Cie. No 83 rue South Peters. Il habite avec son père au No 157 de la rue Annonciation, entre Terpsichore et Melpomène.

M. Scholl, demeure au No 469 de la rue Royale, et il était récemment employé chez M. Klotz.

Aux dernières élections du Club Olympique, étant très populaire, il avait eu une forte majorité, et avait été nommé président en remplacement de M. Noel.

Hier soir vers sept heures et quart, les membres du club passaient la soirée à causer, lire, boire et jouer au billard, quand ils ont été mis en émoi par cinq ou six détonations provenant de la salle de billard située au premier étage du club.

Ils se sont précipités dans les couloirs, mais au moment où ils arrivaient au pied de l'escalier, ils ont vu un homme blessé descendre rapidement suivi d'une autre personne tenant un revolver à la main. Ils ont reconnu dans le blessé le président du club et lui ont immédiatement porté secours, tandis que l'agresseur, accompagné de trois personnes quittait le club.

Vers 7 heures du soir, une voiture et un *surry* contenant M. Bernard Klotz, son fils, et deux de ses employés, dont l'un M. Geo. Ryan, se sont arrêtés devant la porte du club et les quatre hommes sont descendus.

Ils ont parcouru tous les appartements, évidemment à la recherche de quelqu'un et finalement, après s'être arrêtés dans le café et avoir absorbé plusieurs consommations ils sont entrés dans la salle de billard où se trouvaient M. Scholl et M. Léon Frank qui s'apprêtaient à faire une partie.

M. Frank décrochait une queue quand M. Klotz Jr. s'est approché de lui, lui a touché la main et lui a demandé avec qui il allait jouer. M. Frank a répondu qu'il allait faire une partie avec M. Scholl. M. Klotz lui a dit : "Je ne le connais pas," et M. Frank montrant M. Scholl qui se trouvait près de lui a répondu : "Le voici.". M. Klotz Jr. a serré la main à M. Scholl et lui a dit : "C'est une partie de voleurs." "Non," a répondu M. Scholl, "car il n'y a pas d'escroc ici."

Sur ce, Klotz a ajouté quelques mots, et M. Scholl lui ayant dit "ne faites pas cela", il l'a giflé et l'a grossièrement insulté. Les deux hommes se sont pris à bras le corps, et Klotz ayant réussi à se dégager a tiré un revolver de la poche de son paletot, et le plaçant près de l'abdomen de M. Scholl, a fait feu sur lui.

Le blessé s'est reculé et est sorti dans le couloir.

Voyant qu'il était poursuivi par Klotz, il a descendu les escaliers, mais avant qu'il fut hors de portée, son agresseur a de nouveau fait feu sur lui et l'a légèrement blessé à l'épaule. Pendant ce temps, M. Léon Frank craignant d'être atteint par les balles était sorti de la salle de billard.

Voyant que le président du club était blessé, Klotz, son père, et les employés de celui-ci sont descendus à la hâte, sortis du club et montés dans leurs voitures. Ils ont fouetté leurs chevaux et se sont dirigés à toute vitesse vers le haut de la ville.

La police a immédiatement été informée par téléphone et l'opérateur de télégraphe du poste central a télégraphié aux commandants de tous les postes de police d'arrêter M. Bernard Klotz, son fils et une autre personne se trouvant dans une voiture qui se dirigeait rapidement vers le haut de la ville.

Des agents ont été envoyés dans toutes ... plusieurs ont aperçu la voiture ... Le véhicule a été ... arrêter ... le, et il a pris la rue Esplanade, puis Bourgogne. On l'a ensuite vu rue Vieille-Levée, après quoi on a perdu ses traces.

Vers 8 heures 10, le caporal Daley et les agents Whaling et Bitterwolf, du deuxième precinct, qui surveillaient la maison de M. Klotz, ont aperçu, rue Annonciation, entre Melpomène et Terpsichore, un boggy dans lequel il se trouvait.

Son fils et un nommé James Hickey marchaient sur le trottoir à côté du véhicule.

Les agents les ont conduits au poste de police du deuxième precinct d'où, sur les ordres du chef, ils ont été amenés au poste central où ils ont passé la nuit dans le bureau des détectives.

Les prisonniers étaient de très bonne humeur, et ils ont passé leur temps à causer avec leurs amis et à fumer des cigares que M. Klotz a envoyé chercher.

Il a refusé de dire la cause de "l'affaire d'hier soir, mais l'on sait qu'il avait eu un malentendu dans ses relations d'affaires avec M. Scholl qui était son employé et son ami.

On sait que la fabrique de M. Klotz est la seule qui n'appartienne pas au *trust*, et dernièrement une nouvelle ligue de ce genre s'étant formée, il a refusé d'en faire partie, malgré les instances de M. Scholl.

Celui-ci est allé à Chicago pour affaires, et M. Klotz a été informé qu'il avait dévoilé à ses compétiteurs du Nord, ses procédés de manufacture.

Une discussion a eu lieu entre M. Klotz et son employé, et un matin, comme celui-ci entrait dans le magasin, il a été mis à la porte par son patron qui il y a quelques jours fit publier dans les journaux une annonce informant le public que M. Scholl n'était plus employé par lui.

Depuis ce jour ils avaient cessé de se parler. Telle est probablement la cause de la fâcheuse rencontre d'hier soir. Tandis que M. Klotz se dirigeait vers le haut de la ville, les membres du club voyant que leur président paraissait dangereusement blessé, ont appelé une voiture d'ambulance dans laquelle il a été transporté à l'Hôpital de Charité où à son arrivée il a reçu les soins des chirurgiens de service qui après avoir longuement examiné la blessure ont déclaré qu'elle n'était pas nécessairement fatale.

M. Scholl a refusé de faire une déclaration quelconque avant minuit.

MM. Léon Frank et Henry Labatut sont les témoins les plus importants de l'affaire. Publier leurs témoignages serait revenir sur les détails déjà donnés.

Dans la soirée la police a arrêté un cocher de fiacre que l'on croit être celui qui conduisait la voiture contenant M. Klotz et son fils.

Clarence Routh, gardien privé de la fabrique de pâtes alimentaires qui avait refusé de donner des renseignements au sergent Boyle a aussi été arrêté et écroué au poste de police du cinquième precinct.

2 heures 30 A. M.—M. Klotz et son fils ont été emmenés au poste du 3me precinct pour passer la nuit.

L'état de M. Scholl a empiré.

A l'hôpital.—Hier soir à 7 heures et quart une voiture d'ambulance a été appelée à la gare du chemin de fer du Southern et Pacific, pour transporter à l'Hôpital de Charité Rosanna Thompson, une petite négresse de huit ans, venant de la paroisse St-Jean-Baptiste, où elle avait eu la jambe gauche écrasée par un wagon à cannes.

Elle a eu la jambe amputée par le Dr Elmore de St-Jean-Baptiste avant d'être envoyée à la Nouvelle-Orléans.

Par erreur—Sous le titre *Arrestation* a paru hier dans la Chronique le nom de M. Gus Durel. Nous sommes heureux d'annoncer que la personne qui porte ce nom n'a rien à démêler avec la justice. C'est Gus Drell qu'il faut lire.

—De même, ayant fait de l'Etoile Polaire le théâtre de la bagarre entre Italiens, alors qu'ils se sont battus à l'épicerie du coin, nous profitons de l'occasion pour réparer cette erreur.

Le feu.—Hier matin, à minuit trente, le feu a endommagé pour environ $10 le No 315 de la rue Gasquet appartenant à M. Richardson.

Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie Sun Mutual. Le corps de sauvetage a été appelé, mais avant son arrivée, les flammes ont été éteintes par Andrew Gresham.

—Hier matin, à 1 heure 30, le feu a causé $10 de dommages au No 166 de la rue des Français.

Apoplexie.—Charles H. Hanna a été frappé d'une attaque d'apoplexie, hier matin à 9 heures et quart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Collision.—A 9 h 30 du soir, le tramway ... No 5 de la rue Jackson a été ... avec le tramway No ... de la ligne de Carrollton au coin de l'avenue ... et de la rue St-Charles, et l'a endommagé pour environ $30.

Le feu.—Hier soir à 8 heures 25, le feu a endommagé pour environ $500 le cottage double portant les Nos 445 et 445 1/2 de la rue Joséphine, appartenant à Henry Haag et occupé d'un côté par Mlle Kate Brown et de l'autre par Philip Philport.

Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie Teutonia.

Le mobilier de Mlle Brown qui a reçu pour $50 de dommages est assuré à la compagnie des Pompiers pour $500, et celui de Philiport qui est assuré à la compagnie Sun Mutual a été endommagé pour $100.

L'alarme a été donnée à la boite No 24 par M. Charles Trapp qui demeure au No 564 de la rue St-André.

Menus faits.—A 10 heures du matin, un nègre du nom de W. Anderson a blessé sa femme d'un coup de brique à la tête au No 161 de la rue St-Philippe. Il a été arrêté.

—Mike O'Connor accusé d'avoir attenté aux jours de sa femme avec un couteau, a été envoyé devant la Cour Criminelle sous caution de $1,000.

—Hier matin à 3 heures, le feu a causé $150 de dommages à un cottage de la rue Broad près Commune.

Bob prend sa leçon d'histoire.

La domination des Goths, en Italie, dit le précepteur, ne dura pas longtemps. Ils furent bientôt vaincus, soumis, et perdirent jusqu'au nom de leur patrie.

—(Vivement.) Ah! oui, M'sieu, c'est sans doute de là que vient l'expression : dégoter :

Mystères du cœur féminin :

Une jeune veuve se lamente sur le mausolée de son infidèle époux, récemment décédé.

—Il me reste, du moins, une consolation, fait-elle : je sais maintenant où il passe ses nuits.

Philosophie du boulevard.

Un clubman décavé confie son désespoir à un financier, qui, lui-même, vient d'être fortement éprouvé.

—Que faire, que devenir ?.... Je ne veux pourtant pas voler !

—Et quand même, répond avec mélancolie le financier, on ne trouve pas toujours !

Leçon d'arabe à l'école des langues orientales vivantes.

—En arabe, poursuit le professeur, l'article fait *al* ou *el*. Ainsi le palais se dit *Al hambra*, la bible *Al Koran*. Avez-vous compris ? — Oui ! — Eh bien, citez-moi un exemple.

L'élève Gaudissart.—*Halles centrales*, le marché !

Fin de lettre :

—Mon cher ami, pardonnez moi de ne pas vous avoir envoyé mes félicitations au sujet du ruban rouge. On m'avait bien dit que vous étiez décoré, mais je ne pouvais pas le croire.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera ... publié ... journal de l'Athénée, dans une séance publique ... médaille se fera pour la circonstance, tous les écrivains, d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

AVIS AUX CREANCIERS

M. Schwartz et als vs. Holloway & Gardes Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Henry Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs et receveurs de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau de distribution.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 août—26 30 sept 3

Samuel Meyers vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,405 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George E. Marks, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 août—22 26 31

Succession de T. W. Bethick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,641 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Olivia T. Bothick, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784 — Division B — Jules Sarrasin vs ses créanciers. Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrasin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C Préot Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prosdame vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prosdame soit convoquée et tenue pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 35 rue St-Charles, dans la Bâtisse Maçonnique, en cette ville, commençant le mardi, 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres procédures qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben. Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 août—5f au 12 sept

[MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.]

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Terregano, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500.00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des personnes qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.

12 fév ...

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Temps et le Bill Wilson.

Paris, 30 août—Le *Temps* dit au sujet de l'adoption du Wilson Bill :

"C'est pour le président Cleveland une grande victoire qui fait bien augurer pour son plan de tarif."

Feux de forêts.

Paris, 30 août—*Les feux* de forêts ont détruit 80 hectares de bois dans le voisinage de Figuières. 300 soldats ont été envoyés pour combattre l'incendie. L'un d'eux a péri et plusieurs ont été blessés. Le feu gagne toujours.

Assassinat.

Glasgow, 30 août—On a trouvé le 10 courant, sur la propriété Ardamont, dans le comté d'Argyll, le cadavre d'un jeune homme nommé Hainborough, fils d'un riche Américain. Il avait chassé le lapin sur cette propriété.

Il portait une blessure à la tête et comme un des canons de son fusil était déchargé on avait cru tout d'abord que le coup était parti tandis que le chasseur sautait le ruisseau auprès duquel il a été retrouvé, mais ses amis croyant à un assassinat plutôt qu'à un accident ont mis l'affaire entre les mains de détectives qui après une enquête de trois semaines, ont conclu à un assassinat et prétendent connaître les auteurs du crime.

Ils sont deux et on en a déjà arrêté un. C'est un nommé Manson, locataire de la propriété Ardemont.

L'autre est un matelot. Il a disparu, et les détectives disent que c'est l'amour de l'argent qui l'a poussé au crime.

Hainborough avait une assurance de $50,000 sur la vie. C'est dans l'espoir de toucher le montant de cette police que Manson et Scott l'ont assassiné. Le cadavre sera exhumé.

Sir John Thompson et la question des pêcheries.

Québec, Ont., 30 août — Sir John Thompson, premier ministre du Canada, un des membres du comité d'arbitrage, dit qu'il considère comme une mesure gênante et inutile la fixation d'une zone de 60 milles. C'est en dehors de celle-ci que se fait surtout la pêche.

Quant à la clôture de la saison, elle n'est point à son avis convenablement fixée car la pêche est permise en janvier, février, mars et avril et pendant ces mois ont prend un quart des phoques capturés dans l'Océan Pacifique.

Il n'est pas non plus partisan de l'abandon des armes à feu, quoique les témoignages aient prouvé que beaucoup de phoques blessés plongeaient avant d'avoir pu être pris et étaient perdus.

Les troubles de Saint-Sébastien.

St-Sébastien, 30 août—Par suite des troubles à Saint Sébastien, on a renforcé les gardes du palais.

Le premier ministre a quitté son hôtel pour aller habiter chez le capitaine général.

On s'attend d'un moment à l'autre, de la part des basques, à de nouvelles manifestations.

Agitation politique dans l'Amérique Centrale.

Panama, 30 août.—Barranquilla, la principale ville libérale de la Colombie, habitée par une population de marchands et rivale de la vieille ville fortifiée de Carthagène, a été déclarée en état de siège le 24 août, dans le but de permettre la punition des rebelles selon la loi martiale.

L'agitation est grande car cet acte du président conservateur équivaut à l'emprisonnement des individus suspects de Barranquilla.

On a saisi des lettres compromettantes pour beaucoup d'habitants de la ville. On affirme que la proclamation de l'état de siège va hâter la révolution.

Après la tempête.

Savannah, Géo., 30 août—Le steamer City of Birmingham, de New York, est arrivé dans le port avec les passagers du steamer naufragé, City of Savannah. On estime à $50,000 les dégats causés ... porté. L'eau ... précipitée avec une telle violence contre la voie du chemin de fer, qu'elle a été emportée à une distance de 500 pieds. Il y a partout des maisons démolies et retournées, des immeubles dont il ne reste plus que les fondations.

Une maison a eu son rez-de-chaussée démoli et le premier étage transporté à travers plusieurs champs sans que même les tableaux accrochés aux murs aient bougé.

Une maison entière a été transportée à trente pieds.

Il y a des milliers de barils de résine et d'esprits de toute sorte sur les terres basses où ils ont été emportés des quais par les eaux. Les compagnies de chemins de fer refusent de laisser les marchands prendre possession de leurs marchandises, à cause de la confusion qui existe. Le Board of Trade va s'occuper de régler cette question.

Charleston, S. C., 30 août—La tempête est passée et on a commencé à réparer les dégâts.

La ville présentait hier un aspect familier à ses habitants, celui d'une ville en ruines.

Immeubles démolis, rues jonchées de débris et bloquées par de grands arbres, trottoirs couverts de plâtras, couloirs et allées pleins d'eau, quais couverts de débris, églises sans clochers, tel était le spectacle qui partout frappait le regard.

Les nègres ont de bonne heure fait provision de bois et une équipe d'ouvriers armés de pelles, de pioches, de scies et de haches se sont mis à l'œuvre, et à mesure que les rues étaient déblayées les chars reprenaient leur service. On estime les pertes à un million de dollars. La ville est privée de gaz et d'électricité et les communications par voie ferrée avec le Sud sont interrompues.

New York, 30 août—Le steamer Knickerbocker de la Nouvelle-Orléans, est arrivé ce soir, fort avarié par la tempête. Un matelot et le cuisinier ont été emportés par une vague.

Le Savannah au milieu de la tempête.

Savannah, 30 août—L'équipage du City of Savannah fait un très émouvant récit de sa traversée. Dimanche, le sifflet a été emporté et les vagues inondant les cales ont menacé d'éteindre les feux.

Le Capt. Savage voyant que le navire ne résisterait pas longtemps à la mer s'est dirigé vers les côtes pour atteindre les endroits moins profonds. Pendant toute la nuit, le bateau a été ballotté par la tempête et les passagers avaient déjà fait le sacrifice de leur vie.

Lundi matin, la coque a heurté un écueil.

C'était là un indice que l'on était arrivé dans les eaux peu profondes et on a continué à s'approcher autant que possible de la côte. Les énormes vagues s'abattaient sans cesse sur le navire et ses cabines ont été emportées.

Voyant qu'il n'avait aucun secours à attendre, le capitaine a songé à sauver ses passagers. Dans la journée, une embarcation a été mise à la mer et trois matelots ont consenti à aller chercher une place où les chaloupes pourraient aborder.

Ils ne sont pas revenus et on ignore s'ils ont ou non atteint le rivage.

Mardi matin, les deux chaloupes ont été mises à la mer, l'une sous le commandement du premier officier, l'autre sous celui du second.

Quatre matelots ont pris place dans chacune pour manœuvrer les voiles.

Toutes les femmes et les enfants ont été emmenés dans ces chaloupes qui ont abordé à l'île Ste-Hélène. Les naufragés ont trouvé asile chez le sénateur Don Cameron.

Ceux qui étaient restés à bord du navire ont été sauvés par le City of Birmingham à bord duquel ils ont été recueillis.

Assassinat.

Caddo, I.T., 30 août—Mme Cochnooner, femme d'un Indien Choctaw, a été trouvée assassinée chez elle et le cadavre de sa fille âgée de 6 ans a été trouvé devant la maison. On pense que les assassins ont eu le vol pour mobile, car on savait que cette famille avait touché dernièrement sa part de la location des terres.

Une trombe.

Augusta, Géo., 30 août—Une trombe s'est abattue à midi sur cette région et trois viaducs ont été emportés entre Brookville et Augusta. Pas de victimes. Les récoltes ont beaucoup souffert.

Naufrage.

Parkersburg, W. Va., 30 août—Une ... les ... Creek et ... On dit que ... blessés.

WASHINGTON.

La Situation Financière.

Le Wilson Bill au Sénat.

Washington, 30 août—On affirme que les sénateurs partisans du maintien de la loi Sherman vont faire leur possible pour retarder la solution de la question financière par l'adoption ou le rejet du Wilson bil, ou plutôt du bill Voorhies, que l'on a décidé de lui substituer.

Ils mettent tous à profit le temps qui leur est accordé pour prononcer leurs discours et s'ingénient à créer des délais pour retarder le vote. Ce n'est cependant qu'une question de quelques jours, car leurs artifices s'épuiseront promptement, et l'éloquence elle-même a ses limites.

On est incertain sur le sort du bill, mais s'il est adopté il faudra qu'il soit de nouveau renvoyé devant la Chambre et référé par elle à un comité. On pense que pour éviter les délais, il lui sera possible de confirmer simplement la décision prise par le Sénat.

Celui ci s'est réuni ce matin et la discussion a été ouverte par M. Sherman lui-même, qui a longuement défendu la loi qui lui doit son nom.

M. Teller lui a succédé et après une séance exécutive, le Sénat a ajourné.

L'adoption du bill d'annulation de la loi Sherman a déjà eu pour effet de faire renaître un peu la confiance, mais la situation ne redeviendra ce qu'elle doit être, que lorsque la question de l'argent sera définitivement réglée :

Le Président Cleveland a adressé aux représentante le télégramme suivant :

Buzzard's Bay, Mass., 30 août.

Hon. W. L. Wilson, Washington :

Je vous prie d'accepter pour vous et vos collègues mes cordiales félicitations et mes sincères remercîments pour votre décision de lundi.

GROVER CLEVELAND.

A la Chambre.

Washington, 30 août—La séance a été assez monotone, à la Chambre, où on s'est occupé de la discussion des nouveaux règlements.

Le bill du tarif.

Washington, 30 août—Le comité de ways and means a décidé qu'à partir de lundi prochain, 4 septembre jusqu'au 20, ils entendront les suggestions des personnes intéressées dans la préparation d'un bill de tarif.

La fièvre jaune.

Washington, 30 août—Le Dr Wyman, attaché à l'Hôpital de Marine, a reçu un télégramme du Dr Porter, officier sanitaire à Tampa, Fide, lui annonçant qu'il s'y est déclaré un cas de fièvre jaune dont on ignore encore l'origine. La personne atteinte est un employé des docks.

Le premier ambassadeur d'Allemagne.

Washington, 30 août—De baron Von Soermar Zeitsch, le premier ambassadeur envoyé par l'Allemagne aux Etats-Unis, a été présenté aujourd'hui au secrétaire Gresham par le baron Kettler, chargé d'affaires de l'ambassade allemande.

A L'EXPOSITION.

World's Fair, 30 août—Il y a eu hier 136,192 entrées payantes. Les visiteurs de l'Etat du Wisconsin étaient très nombreux aujourd'hui. C'était la célébration du *jour* de cet Etat.

Le programme en était assez semblable à celui des fêtes précédentes.

De midi à 1 heure il y a eu une exposition générale des bestiaux du Missouri qui jusqu'ici ont remporté les premiers prix.

C'était aujourd'hui aussi le jour des bouchers et des épiciers. Il en est venu 2,000 en corps. Ils ont tenu une réunion dans la salle des fêtes.

Une manifestation manquée.

Chicago, 30 août.—Un grand nombre de femmes et d'employés sans travail se sont assemblés sur le bord de lac pour tenir un mass-meeting. Ils étaient en si grand nombre que 500 policemen ont été immédiatement mis de service dans le parc et que 1,000 agents des stations éloignées ont été tenus prêts en cas de nécessité.

La police redoute une manifestation. De bonne heure la foule s'est réunie autour du monument de Colomb, plusieurs discours ont été prononcés. Ils ... beaucoup plus considérable de curieux.

La circulation a bientôt été interrompue, et des camions pris dans la foule n'ont pas pu en sortir.

La première escouade de police en uniforme est arrivée sous le commandement de l'inspecteur Laughlin ; elle a été acclamée et l'inspecteur a été prévenu que 500 Italiens remontaient State St. avec de mauvaises intentions.

Ils ont été rejoints par la police au magasin de Louis Spizzari, dans lequel étaient déposés des fusils et des drapeaux socialistes. Les Italiens ont demandé ces fusils.

Spizzari les leur a refusés et a été obligé de fermer son magasin. Les Italiens sont retournés au monument de Colomb, suivis de la police qui n'a fait aucune arrestation.

Sur le bord du lac, la foule est devenue turbulente, et bientôt les pierres ont volé dans la direction de la police. Les inspecteurs ont alors ordonné une charge. Les 1000 hommes de réserve cachés dans le voisinage ont apparu soudain, et la charge a été si violente que la foule a été dispersée en un clin d'œil.

Tué net.

Caddo, I. T., 30 août—Andy Folsom, député marshal, membre de la police indienne, a tué d'un coup de revolver le capitaine Durant, de la milice du gouverneur Jones.

Folsom était à la gare pour empêcher toute importation de whiskey, lorsque Durant est descendu du train avec une femme de mauvaise vie qui portait à la main une valise et un revolver.

Johnson a voulu visiter la valise, mais la femme s'y est refusée. Durant a tiré deux fois sur Johnson et l'a manqué, et celui ci l'a tué net. La valise contenait du whiskey, et la femme a été arrêtée pour l'avoir introduit sur le territoire indien.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTS

MEUBLES DE MAISON

—ET—

CANDELABRES,

Grande Bibliothèque de Loi, etc.

Succession d'Augustus Bernau.

No 39,636—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, je procéderai à la vente, le LUNDI et le MARDI, 4 et 5 septembre 1893, au local No 340 rue CANAL COIN DERBIGNY et au bureau No 1 RUE BOURBON, au premier, la propriété mobilière suivante, à savoir—

Au No 340 rue du Canal.

Beaux meubles de salon, magnifiques candélabres de cristal, élégantes gravures, ornements en bronze et en marbre, orgue, tapis de moquette, miroirs français, articles de plaqué, meubles de salle à manger, range, bouilloire, etc.

—AUSSI—

Dix bibliothèques en noyer, cerisier et acajou et leur contenu, se composant principalement d'œuvres légales.

Au bureau, No 1 rue Bourbon.

Pupitres à cylindres et autres, rapports de la Louisiane, rapports de la Cour Suprême des Etats-Unis, Encyclopédie de loi et autres œuvres.

D'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
23 août—22 27—sept 1 2 3 4 5

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,452 —Division B—Dans l'affaire de la succession de Mme B. F. Lewis, décédée—Attendu que le Dr Bennett G. Henning, de Memphis, Tenn., exécuteur testamentaire de la succession de la dite Mme B. F. Lewis, et tuteur et représentant légal des mineurs John Frayser Lewis, Robert N. Lewis et Evande M. Lewis, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de et transférer de cet Etat toute la propriété, tous les droits et crédits appartenant aux dits mineurs et à la dite succession.

Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent être concernés d'avoir à donner les raisons dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande du dit ... ne serait pas accordée.

... juillet 1893.
JOS. D'HEBERT, Député-Greffier.

...—3 10 17 24 26 août

UNE TOUX DÉCHIRANTE

Guérie par le Pectoral-Cerise d'Ayer. Mme. P. D. HALL, 217 Genessee st., Lockport, N. Y., dit :—

"Il y a plus de trente ans, je me rappelle avoir entendu mon père décrire les effets merveilleux du Pectoral - Cerise d'Ayer. Pendant une récente attaque de grippe, qui prit le caractère de catarrhe, inflammation des poumons accompagnés d'une toux aggravante, j'ai fait usage de divers remèdes et ordonnances. Tandis que quelques-unes de ces médecines soulageaient partiellement la toux pendant le jour, aucune d'elles ne produisait d'effet au moment où, essayant de me coucher le soir, j'étais saisie de cette action spasmodique des poumons. Après une douzaine de nuits pareilles j'étais

Presque au désespoir,

et sur le point de passer la nuit dans ma chaise longue pour me procurer le sommeil que je pouvais de cette manière. C'est alors que je me rappelai avoir une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer. Je pris une cuillerée à bouche de cette préparation dans un peu d'eau et je pus alors me coucher sans tousser. En quelques moments je m'endormis, et ne me réveillai que le lendemain matin entièrement rafraichie et me sentant beaucoup mieux. J'ai pris tous les soirs, pendant huit jours, une cuillerée, puis peu à peu ai diminué la dose et en quinze jours ma toux fut guérie."

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Prompt à agir, Sûr de guérir.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ.
No 2 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.......9.35pm	Exc. dimanche et mercredi..........7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
Passenger.......6:55pm	Passenger.........7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L mail. 6 00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limited....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train..........8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train..........5:00pm
No 3, Vicksburg Express.........5:35 pm	Vicksburg Express..........8:10 am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation........3:40pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 10:80 am	No 2 Limited...7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local.........10:05am	Local..............3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Arrivée.	Départ.
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex..10:55am	San Antonio.....5:20pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.
Dimanche et mercredi.

Arrivée.	Départ.
No 9..............7:15 pm	No 10.............8:25 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..............8:25 am	No 8..............4:05 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
......4:15 pm	.........5:00 pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7:15am
Shell Beach.......9:40 am	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.
Tous les jours.

Arrivée.	Départ.
Alger..........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger............6:05 pm	Alger...........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger............6:40 pm	Alger...........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of august weather on the Atlantic—Fine weather generally over the North Atlantic. Occasional gales north of the 45th parallel; also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable Fog west of the 43d meridian, across the Grand-Banks, and east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle; few if any, east of Newfoundland.

Review of July.—The weather over the North Atlantic during July was remarkably fine North of the 40th parallel the winds were moderate to strong generally, while south of that parallel moderate and gentle winds prevailed.

On the 9th and 10th, from lat. 49° N. to lat. 52° N., and from lon. 10° W. to lon. 20° W., vessels encountered gales of force 7—9. On the 14th, in the vicinity of lat. 41° N., lon. 60° W., and again on the 17th, near lat. 49° N., lon. 33° W., a few vessels reported squalls of wind of forces 7 and 8.

Dangerous Obstructions to Navigation Along Coast.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

About 5 miles W. 1/2 S. of Block Island: Mast apparently attached to a wreck. July 6.

Half way between Cornfield Point and Bartlett Reef Lights, Conn.: Sunken schooner "Garland," topmasts out of water. July 2.

Off Brigantine Shoal, New Jersey, about 1 1/2 mile from the buoy: Sunken tern schooner, two masts well out of water. June 30.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Fourmasted schooner "John Holland", in 7 fathoms. June 21.

Currents in the Bay of Biscay.

The note on the May Pilot Chart and the subchart on the June Pilot Chart illustrating the surface currents of the North Atlantic have excited considerable attention, and the views expressed in regard to the nonexistence of the Rennell current in summer have been widely indorsed.

Lieutenant de Vaisseau A. Hautreux, French Navy, has conducted a series of experiments with floating bottle papers thrown from vessels of the Arcachon fishing fleet, and the drift of 14 bottles from points 20 miles west of the French coast near the latitude of Bordeaux show an average current of 2.5 miles per day setting about S.S.E. during the month of June, 1893. These bottles drifted to leeward in the direction toward which the resultant force of the wind was blowing during the time the bottles were afloat.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 31 AOUT 1893.

Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 A M.
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 30 AOUT 1893.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship am Hudson. Kemble. New York.
Steamship ang Polons, Richardson, Bordeaux, via Norfolk, Va.
Steamship am Wm G Hewes, Morgan, Bluefields
Steamship am El Norte, Byrne. New York.
Goelette ang Jennie Wood, Jones. Ruatan.

ARRIVES.

Steamship norv Agnes. Felsen Bluefields.

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Josie W., Cooley, Blankston
Stella Wilds, Voorhies, New Hope.

EXPORTATIONS

BORDEAUX—par steamship Polona—120,000 boisseaux blé en grenier 2200 sacs à grain

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.
NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—1408 sacs riz brut
BLANKSTON—par steamer Josie W—7 balles coton 1 nouveau 8 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer :

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—36 balles coton 27 wagons blé
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—625 balles coton 61 barils sucre
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—117 barils mélasse

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Sol, Mason..........parti 26 août
Steamship Louisiana, Gager.........parti 26 août
Steamship El Paso, Gardner..........parti 23 août

BARROW.
Steamship Barbadian, Bighton.....parti 14 août

LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder.....parti 27 juil
Steamship Inventor, Black............parti 13 juil
Steamship Jamaican, ——............parti 26 juil
Steamship Legislator, Bond..........parti 12 août
Steamship Mexican, ——.............parti 5 août
Steamship Astronomer, Wallace...parti 10 août
Steamship Orion, Lang..............parti 16 août

SANTOS.
Barone Lucia, ——.....................partie 10 juil

MARSEILLE.
Barque Fratelli Laurin, Brignetti.partie 27 juin

HAMBOURG.
Steamship Cnersakia, Martens ....parti 24 juil
Steamship Kehrweider, Droescher..parti 3 août

GENES.
Barque Fratelli Laurin, Brignetti..partie 6 août

NEWPORT.
Steamship Assaye ——...........parti 10 août

NORFOLK.
Steamship Assaye, Wadley.........parti 25 août

SWANSEA.
Steamship Legislator, Bond..........parti 16 août

LONDRES.
Steamship Parkfield.....................parti 19 août

ST-LUCIA.
Steamship Herschel......................parti 18 août

ANVERS.
Steamship Loango, Caruthers.......parti 22 août

HAVANE.
Steamship Darlington Bowers.......parti 25 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms.	Destination	Mouillage
Albert Dumois	Port Limon	1er dist, 15
Ainsdale	U K or Continent	Elevator
Breakwater	Belize	3e dist, 30
Claribel	Santa Marta	1er dist, 14
City of Gloucester	....	rue 5e
Counsellor	Liverpool	2e dist, 10
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist, 43
El Norte	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist, 35
Harlan	Bluefields	Alger
Hudson	New York	2e dist, 8
Irthington	Rotterdam	Gretna
Jarl	Bocas del Toro	Alger
Polona	U K or Continent	Elevator
Professor Morse	Honduras	1er dist, 15
Rover	Ceiba	1er dist, 14
S Pizzati	Truxillo	1er dist, 15
Saxon Prince	Gênes	rue 5e
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Whitney	Havane	Alger
Yucatan	Liverpool	rue 4e
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
BARQUES.		
Montormes	Barcelone	1er dist, 38
GOELETTES.		
Jennie Wood	Honduras	3e dist, 30

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
59 ... et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
21 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
512 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
... et Dauphine.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir : La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Habernicht et Henry Fents soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893 ; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meponier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée ; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé : N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY,
Député-Greffier.

9 juil—9 21—août 7

Ecole de l'Union Française,

(Pour filles.)

Rentrée des classes, lundi, 4 septembre. Education complète en français et en anglais, par d'excellents professeurs. Conditions à la portée de tout le monde. Cours libres : tous l'âge, travaux de crochet et d'aiguille. Pour tous renseignements s'adresser au bureau de la Société. Prière aux élèves d'être ponctuelles à la rentrée.

30 août—3dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal No 614, borné par les rues Espagne, Villeré et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur. Et ladite portion de terre forme partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion du terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et presque neufs, tels qu'on en trouve dans un Club Social de premier ordre.

Le contenu entier et les installations, etc, des lieux occupés par le

CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB,

No 18 rue Nord Remparts.

Consistant en un assemblement de salon, de nombreuses tables, grandes et petites, lounges, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en grand nombre porte-chapeau, casiers à ombrelles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devant de cheminée, rideaux d, dentelle, portraits, gravures, lustres, lampes, presse à copier et table, pendules, nattes, statues ;

—AUSSI—

Un Piano Fisher de Prix.

Magnifiques comptoirs et étagères de buvette, glacière à bière et accessoirs, etc. ;

Verres assortis, Faïence et Porcelaine.

Un "Cash Register ;"

Aussi, 2 Tables de Pool et 2 Billards avec installations ;

—ENCORE—

Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.

—DANS L'AFFAIRE DE—

C. C. Cordill vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,667—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 31 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.

Toute la propriété du défendeur, contenue sur lesdits lieux, se composant des articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 23 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 22,547.

Le même vs le même ; même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même ; même Cour No 15,165

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux terrains** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans le carré d'ilet No 187 borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et Avenue Peters, désignés comme les terrains Nos 35 et 36 et mesurant, chacun, trente pieds de façade rue Octavie sur une profondeur de cent trente cinq pieds et cinq pouces.

2° **Un lot de terre** avec les améliorations dans le même district et ilet, désigné comme lot No 19 mesurant trente pieds de façade à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

3° **Deux lots de terre** et améliorations dans le même district et dans l'ilet No 395 borné par les rues Perrier, Coliseé, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 12 et 13 mesurant soixante pieds de façade à la rue Perrier sur cent huit pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11 18 25—sept 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix-huit et Dix-sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex notaire en cette ville ; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent vingt-cinq pieds de façade chacun sur la rue du Canal sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No Dix-huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

4 août—4 11 18 25—sept 6

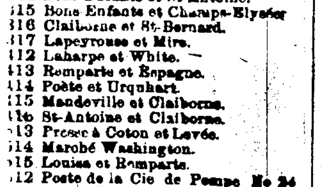

MUNN & CO. PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vacherie et clientèle de choix.

Vente pour cause de changement d'affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—JEUDI, 31 août 1893, il sera vendu à 11 heures du matin à l'encoignure des rues St Patrick et Dufossat 6me district, à trois ilets de la rue St Charles—

La vacherie de Brice Dufour, se composant de—

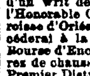

31 vaches laitières, plusieurs fraiches en lait avec veaux ... sur le point de vêler et ... 4 chevaux, dont ... classe. 2 charrettes à lait ... 1 wagon à quatre ... quets et tous les u...

Aussi—Un lot de ...

La clientèle ... sera donnée au ...

Conditions—J... ans de $50 six m... sur place, à la sa...

27 août—27 29

PAR MACON, DENIS & K...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du mineur Ef... fie Davidson Devau.

No 39,757 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la ... ci-dessus, Division D, signé le 23 août 18.. dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Commerciale et Macarty, désignés par les Nos 21 et 22, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Millaudon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893 ; 20 pour cent comptant requis au moment de la vente

L'acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 août—26 sept 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles Productifs

Et excellemment situés,

Dans le Troisième District.

Bague en diamant, montre en or, Argenterie et meubles de Ménage.

Succession de Joseph Magioni.

No 39,557.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, en date du et signé ... août 1893, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° ... cottage double en bois bien situé et un étage avec mansarde, Nos 374 et 374 1/2 rue Royale, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, La paix et Français, ayant 4 chambres, ... de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 28 mai 1828, et mesurant, au pied français, 30 pieds de face rue Royale, sur 80 pieds de profondeur ; borné d'un côté par le terrain No 4, à l'autre par le terrain No 6 et à gauche, par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Louis Grossman. Il est situé dans un bon voisinage, en face du Parc Washington, il y a devant un chemin de fer, et à proximité des églises, des écoles, des marchés.

2° Les cottages doubles solidement construits, à étage avec mansarde, Nos 25 et 27 rue Montégut, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Chartres et Levée, ayant 6 chambres, cuisine, allée, etc, de chaque côté. Le terrain mesure 42 pieds 6 pouces de façade sur la rue Montégut 42 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il est près de la rivière, des ... et ... passent près et n'est jamais sans de locataires.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 14 rue Carondelet, entre Canal et Commune,

Une bague en diamant, une montre en or, de l'argenterie, des meubles de ménage, des lo... noms de spectacle, un revolver.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux. Pour les effets immobiliers, un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et ... vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt partir de la date jusqu'à parfait paiement ... cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les taxes de 1893, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, au prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—2 9 13 sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois Désirable

Nos 196 et 196 1/2 rue Miro

Entre les rues Domaine et Ste-Anne.

Succession de Denise Douce.

No 39,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 2 août 1893, dans la succession ci-dessus intitulée,

Le cottage double en bois désirable, Nos 196 et 196 1/2 rue Miro, entre Dumaine et Ste Anne, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans une bâtisse à deux étages détachés dans le fond, allées de côté, citernes et cours à l'arrière de chaque corps de logis. Le terrain est décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 30 pieds 2 pouces face à la rue Miro sur 99 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant partie du lot de terre désigné par le No 13 sur un plan dressé par C. Giroux, le 10 janvier 1853, déposé au bureau de L. Barnett anciennement notaire en cette ville. Toujours d'un bon rapport et situé dans un voisinage tranquille et convenable.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a payable en un an après la date d'adjudication représentée par un billet et garantie par le privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour la vente.

L'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit. Droit, Titre et intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Aitkens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, de la Division E, maintenant en congé, en date du 16 août 1893, dans l'affaire ci-dessus, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs leurs créanciers, étant un sixième indivis chacun, à et dans la propriété ci-après décrite (la quelle propriété, cependant, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens) ; savoir :

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet 87, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Termes et conditions.—Cette vente à l'enchère étant la seconde et dernière, les droits, titres et intérêts adjugés à la susdite affaire seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'ils rapporteront, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, à partir du jour de la vente, et hypothèque spéciale ainsi que privilège sur la dite propriété, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 août—18 23 30—6 sept

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.